



## COMITE DIRECTEUR

### PROCES-VERBAL

Réunion du 09/03/2023

Sous la présidence de M. Philippe SURMON, Président,

**Présents** : Mme Nathalie SEVENO - MM. Mustapha BEN AYED - Jean Jacques BENGUIGUI - Jean François BERRADA (arrivée 21 :15) - Jean BLEHOVIN - Fabrice DARTOIS - Jacques LAVIGNE - Francis MARTIN - Ezzeddine MASMOUDI - André Paul TROUDART - Fred VENTURA - Jérémie DELATTRE

**Excusés** : Mme Albane SARTORIUS – MM. Akim BOUZIDI - Jacques MENDY - Nuno Filipe MIGUEL – Abdallah BOUDJEDIR (Président de la CDA)

**Absente** : Mme Nadia HAOUA

**Assistent** : MM. Marc VINCENTI, Directeur Administratif - Hamid BELMAHI, Directeur Administratif adjoint

**Invitées** : Mmes Biqueline SOUSA, Nadine GAUTIER, MM. Ali YILDIZOGLU, Selim AMEYOUN, tous 4 membres de la Commission du Football d'Animation

\*\*\*\*\*

Le Président Philippe SURMON ouvre la séance à 19h10.

Il remercie les membres présents à cette réunion et énonce les absences excusées dont celle de M. Abdallah BOUDJEDIR de dernière minute.

Le Président dit avoir répondu au souhait de la Commission du Foot d'Animation qui désirait être entendue par les membres du Comité Directeur et leur présenter le fruit de leur travail depuis le début de la saison et ainsi dissiper les tensions qui sont nées ces dernières semaines suite à divergences de vue entre ce qui était proposé par la Commission et les Clubs.

#### **1- Réception des membres de la Commission du Football d'Animation :**

- Présentation de leur bilan de première partie de saison.
- Adoption du barème financier des critères et des plateaux du FA :

Forfait U13-U12-U11-U10	30.00 € par équipe
Absence au plateau (U6 à U9)	30.00 €
Non envoi de la FM	20.00 €
Non envoi du CR de plateau (U6 à U9)	20.00 €
Feuille de rencontre (retard, irrégulière)	9.50 €
Non utilisation de la FMI (à partir de la 2eme fois)	60.00 € par équipe
Licence manquante	4.00 €
Absence non justifiée à une convocation	25.00 €

**Le Comité Directeur adopte cette nouvelle annexe financière.**

Et il sera mis en application à partir du 11/03/2023.

## **2- Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2023 :**

A l'unanimité des membres présents, **le procès-verbal est approuvé.**

## **3- Point sur la technique :**

*Intervention de M. Euloge AHODIKPE en remplacement de M. Anthony FOURNIER (CTD PPF).*

### **Sélections et Détections**

#### **Détections U14F**

- 52 joueuses identifiées, 10 clubs
- 2 tours de détection + 1 match amical le 22/02 contre les U13G de CRETEIL
- Interdistrict le 03/03 (16 joueuses)

#### **Détections U14G**

- 90 joueurs identifiés, 20 clubs
- 2 tours de détection + 2 séances + 1 match amical
- Interdistrict le 01/03 (16 joueurs)

### **Formations**

- Module Senior : 20/21 Février – 32 stagiaires – District + Paris Alesia
- Module U15 : 22/23 Février – 34 stagiaires – District + Paris Alesia
- Module U9 : 27/28 Février – 45 stagiaires – District + Paris Alesia
- Module U11 : 01/02 Mars – 45 stagiaires – District + Paris Alesia
- CERTIFICATION : 24/02 – PARIS ALESIA FC – 25 candidats ; prochaine : 28/04

### **Evènements**

- Finales U13 U13F : 01/04/2023 au stade Maryse Hilz
- Finales U10 U11 U11F U12 : 22/04/2023 au stade Maryse Hilz
- Toute foot : 03/05/2023 en attente de l'accord de la DJS pour le lieu
- Journée Nationale des Débutants du 17/06/2023 au stade Emile Anthoine

### **Football d'Animation**

Mise en place FESTI'75 pour les équipes n'étant pas/plus engagées en coupe/challenge sur les jours de coupes, vacances scolaire ou jours fériés et inscriptions via la technique

## Foot féminin

- Demande de la Commission féminine pour instaurer des amendes (FMI) en U15F.

**Le Comité Directeur donne son accord mais comme pour toutes les compétitions cette dernière est assujettie à l'annexe financière.**

- Demande de la Commission féminine pour mise en place d'une coupe départementale U11F et U13F (Match à élimination directe).

**Le Comité Directeur donne son accord.**

## 4- Vie du District :

### - Informations du Président

Le Président rappelle qu'il s'est positionné sur 2 dossiers délicats à savoir :

- La Commission du Foot d'Animation : il a répondu favorablement à leur sollicitation mais qu'il demeure dubitatif sur les changements apportés dans l'organisation des manifestations telle qu'elle a été proposée aux clubs ;
- Concernant les incidents survenus au Stade Jules Ladoumègue dans lesquels un membre du Comité Directeur est impliqué, il précise que ce dernier l'a contacté pour obtenir un rendez-vous, suite au courriel que lui a fait parvenir le District lui demandant de se mettre en retrait de toute activité relevant du District dans l'attente de décisions judiciaires.

### - Point sur les commissions

*Intervention de M. TROUDART André-Paul, Secrétaire Général.*

Il est demandé au Comité Directeur :

- de donner son approbation pour l'entrée en Commissions des 3 candidats suivant :
  - MM. Cheikh DRAME et Mohamed CHABANNE, tous 2 pour la Commission de Futsal ;
  - M. Hassen MASMOUDI (Paris Sport Culture) pour la Commission du Football d'Animation
- d'autoriser Mme GIRAULT à rejoindre la Commission de Développement ;
- de radier de ses effectifs, le commissaire Marc TCHEMELE pour motif administratif.

**Le Comité Directeur donne son accord.**

A la demande du Président, le Secrétaire Général a été demandé aux Présidents de Commission de faire parvenir au District, en vue d'une dotation vestimentaire, la taille de chacun de leurs commissaires.

### - Point sur les effectifs licenciés

*Intervention de M. Marc VINCENTI, Directeur administratif.*

District	Nb licenciés																					
	09/09/2021 (n-1)	09/09/2022	évol. en %	15/09/2022	11/10/2021 (n-0)	11/10/2022	évol. en %	18/10/2021 (n-0)	18/10/2022	évol. en %	25/10/2021 (n-0)	31/10/2022	évol. En %	10/11/2022	25/11/2021	25/11/2022	évol. En %	15/12/2021	15/12/2022	évol. En %	10/01/2023	08/03/2023
75	9424	9526	1%	11218	16736	17296	3%	18160	18664	3%	19903	21252	7%	22529	22516	23942	6%	23620	24937	6%	25373	26663
77	15087	15417	2%	18157	29546	30370	3%	31751	32750	3%	35134	37376	6%	39556	38824	41418	7%	39887	42427	6%	42854	44408
78	18461	21215	15%	24003	31908	33201	4%	33939	35261	4%	37096	39000	5%	40843	40261	42235	5%	41140	43082	5%	43495	44913
91	12391	13671	10%	16779	25134	26240	4%	27111	28376	5%	30537	32300	6%	34236	33973	35830	5%	34930	36654	5%	37063	38256
92	13637	14234	4%	15803	23569	23608	0%	25230	25336	0%	27350	28777	5%	30306	29876	31736	6%	30878	32658	6%	33042	34442
93	12452	13500	8%	15265	23260	23554	1%	25113	25558	2%	28398	29694	5%	31821	32482	34176	5%	34010	35785	5%	36345	37973
94	11647	11599	-1%	13058	21518	21115	-2%	23116	22995	-1%	25715	26808	4%	28517	28493	30124	6%	29425	30985	5%	31442	32790
95	15840	17113	8%	19457	27380	28006	2%	29454	29990	2%	32662	34002	4%	35797	35523	37271	5%	36439	38236	5%	38658	39955

## **- Informations diverses**

- Embauche de Mme Ines MAACHI en remplacement d'Amina KADDOUR au poste d'agent d'accueil.
- Concernant les installations du complexe sportif de Puteaux, toujours en attente de la décision de la Ville de Paris ;
- Dénonciation du manque de commodité pour les arbitres (parfois 9 dans le même vestiaire) sur les installations du Parc des Sports de Bobigny, même si le changement de chaudière a apporté plus de confort aux utilisateurs du site.
- Discussion sur les problématiques que vont provoquer les Jeux Olympiques et Para-Olympiques de mai à septembre 2024 pour le football parisien et ses installations sportives.
- Réfection d'un terrain sur la Plaine du Polygone, qui devrait être mis à la disposition du District dès septembre 2023, le Comité Directeur s'interroge sur leur entretien et leur management.
- Enfin, le Comité Directeur émet le souhait que le développement du football à Paris, qui passe par une amélioration générale des installations sportives à Paris, soit relayé au Conseil de Paris par une lettre adressée aux Présidents de Paris de la Ville de Paris.

## **- Point financier**

*Intervention de M. Francis MARTIN, Trésorier Général.*

Rien de spécial à dire, tout va bien. Les comptes sont équilibrés, nous attendons la subvention de la Mairie pour le mois de Juillet et nous sommes en attente des quotes-parts licences et droits de mutations de la Ligue.

## **5- Point sur l'arbitrage :**

Absence imprévue et excusée de M. Abdellah BOUDJEDIR, Président de la CDA

*Son rapport est présenté par M. Marc VINCENTI, Directeur Administratif :*

- Avancée sur la désignation automatique des arbitres qui pourrait débiter en début de saison prochaine ;
- Il y a une forte demande d'arbitres chaque dimanche ; Pour info, 165 arbitres désignés pour le prochain week-end ;
- Retour sur les FIA : A la dernière FIA, 24 inscrits, 7 absents, 15 reçus, 2 échecs ;
- Prochaines formations 15/16 et 22/23 avril 2023 ;
- A savoir que la FFF, a dans ses fichiers, 47 candidatures spontanées à la formation d'arbitres. Les candidats demeurent principalement à PARIS.

Suite à la demande de la FFF, les Districts doivent créer une Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage (CDPA) anciennement Commission de Détection, de Recrutement et de Fidélisation des Arbitres.

Elle doit être constituer obligatoirement :

- 1 arbitre féminin : Stéphanie SARRE
- 1 élu du Comité Directeur : dans l'attente
- Le représentant des arbitres élu au Comité Directeur : Mustapha BEN AYED
- 1 dirigeant de club : Karl BERKEMAL
- 1 référant en arbitrage : Matthew LANGLOIS
- Le Président de la CDA : Abdallah BOUDJEDIR
- 1 éducateur ou CTD DAP : Euloge AHODIKPE

**Le Comité Directeur donne son accord.**

## **6- Week-end des bénévoles du 15/04/2023 et du 16/04/2023 à Clairefontaine :**

Il faut désigner au moins 3 bénévoles (max 5) avec moins de 5 ans de bénévolat avant le 31/03/2023.  
Il se déroulera au CNF de Clairefontaine.  
C'est un regroupement de la ligue de Paris et la ligue des Pays de la Loire.

## **7- Journée des bénévoles du 29/04/2023 et du 30/04/2023 :**

Il faut désigner 10 bénévoles avec plus de 5 ans de bénévolat avant le 31/03/2023 n'ayant pas participé la saison dernière et ayant + 18 ans.

Choix du cheffe de délégation : Mme Nathalie SEVENO

### **Programme :**

- 29/04/2023 : Assister à la finale de la coupe de France
- 30/04/2023 : Repas spectacle le midi à la Seine Musicale

## **8- Repas des commissions en 2023 :**

Lors du dernier Comité Directeur, 2 options avaient été retenues. Après étude des devis, le repas des commissions sera un dîner croisière **le Mercredi 7 juin 2023**, sur la péniche « Le Paris ».

Les dernières modalités sont à mettre en place avec l'agence.

Le Secrétaire Général, craignant un absentéisme malgré l'attrait de cette croisière et compte tenu de son prix, demande qu'il soit demandé aux participants un chèque de caution à l'inscription, chèque qui sera rendu à l'embarquement. *Proposition à l'étude.*

## **9- Questions diverses :**

- M. Jean-Jacques BENGUIGUI :

Constate que la Commission d'Organisation des Compétitions a trop de dossiers lourds à traiter chaque semaine ; Il pense que la fin de saison des compétitions pourrait être chaude et propose que les sanctions soient appliquées dans la plus stricte rigueur telle qu'elles sont préconisées par les règlements ;

Interroge les membres du CD de se positionner concernant le traitement immédiat ou non en commission des cas de non-conformité avec les obligations de l'article 11 des RSG du District 75 des équipes seniors D3. Par ailleurs, les clubs seront informés individuellement de leur situation courant avril 23.

**Le Comité Directeur vote pour que le déclassement se fasse à la fin de saison.**

- M. Fred VENTURA pose le problème du devenir des compétitions de R3 en CDM à compter de la saison 2025 et la situation à venir avec les clubs descendant de D1.

- M. Fabrice DARTOIS :

Demande au Comité Directeur de lui préciser quand a été prise la décision de désigner 3 arbitres officiels à la charge du club recevant lors des matchs de coupe, alors que ces frais devraient être partagés. Il lui est fait rappel du RSG voté en Assemblée Générale.

Il soulève un problème concernant une décision de la commission départementale d'organisation des compétitions qui a validé le score d'une rencontre alors que l'arbitre désigné sur ce match avait décidé de ne pas faire jouer.

*M. Jean-Jacques BENGUIGUI indique que la décision de la COC a certainement été faite sur la base de l'article 23.7 du RSG 75.*

*Le Comité Directeur, interloqué, décide d'enquêter.*

- M. Ezzedine MASMOUDI regrette la présence du nombre important de commissaires en commission de Discipline lorsqu'ils sont appelés à juger un dossier dans lequel de jeunes joueurs sont impliqués car cela pourrait impressionner ce public jeune.

*M. Philippe SURMON, Président du District, lui réplique qu'il est difficile pour un Président de commission, de prévoir chaque semaine, le nombre de commissaires qui seront présents en commission le jour venu ; Donc une gestion difficile des présences.*

- Mme Nathalie SEVENO dénonce vigoureusement l'agressivité de certains membres de la Commission du Football d'Animation lors de leur intervention de début de séance.

**Prochaine réunion du Comité Directeur** : le 11/05/2023

Le Président considérant que l'ordre du jour est épuisé, lève la séance à 22h45.

Philippe SURMON,  
Président

André-Paul TROUDART,  
Secrétaire Général